

Ecole élémentaire de l'Orangerie
12 rue de la Fontaine Saint Symphorien
78830 Bonnelles
Tel : 01 30 41 37 80
Mail : 0780278d@ac-versailles.fr

CONSEIL ECOLE TROISIEME TRIMESTRE

Le conseil d'école s'est réuni le 10/06/2014

Présents : Enseignants : Mme Merle, Mme Fuss, Mme Guyot, Melle Sage, Mme Lafaurie, M. Colineau

Adjointe aux affaires scolaires, Mme Jaujay

Parents d'élèves élus : Mme Chambert-Robbe (FCPE), Mme Goudon (FCPE), M. Couëdor (APII), M. Veillas (APII) et Mme Pouchot-Camoz (APII)

Absents excusés : M. Mourgues, Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Bourgeois, enseignante, Mme Sadaoui, représentante des parents d'élèves APII

1) Approbation du deuxième conseil d'école

Adopté à l'unanimité

2) Fonctionnement de l'école

- Evaluations nationales

Elles ne sont plus nationales et le choix est laissé aux enseignants de les faire passer. Bon indicateur, Mme Merle et Mme Guyot ont souhaité faire passer ces évaluations .

- CE1 : 20 élèves :

En français 19 élèves ont obtenu plus de 65% de réussite et 1 élève se situe entre 50 et 65%.

En mathématiques 19 élèves ont obtenu plus de 65% de réussite et 1 élève est entre 50 et 65%.

Ce sont de très bons résultats pour l'ensemble de la classe.

- CM2 : 26 élèves

Les évaluations seront terminées le 18 juin et reflètent bien le niveau des élèves.

Les résultats permettent de remplir le livret de compétences de fin de cycle, remis aux familles en même temps que le livret d'évaluations du 3^{ème} trimestre. Le livret des CM2 sera transmis au collège et

les familles des élèves en difficulté seront reçues par les enseignantes.

- Bilan APC

Bilan mitigé. La demande faite aux familles, de prise en charge sur l'année, a permis plus de souplesse. De ce côté c'est positif et cela est moins stigmatisant car tous les élèves peuvent être pris sur différentes activités. Beaucoup d'entrain pour les activités liées au projet d'école. Le point négatif reste la difficulté d'informer les parents pour les prévenir d'une prise en charge ponctuelle.

Pour l'année prochaine, l'APC aura lieu le mercredi de 10h30 à 11h30. Les prises en charge auront lieu par période (entre chaque vacances scolaires) ce qui permettra à l'enfant et sa famille de s'organiser, sachant à l'avance les mercredis où l'enfant terminera à 11h30.

- Stages de remise à niveau d'été

Proposés uniquement aux CM1 et CM2 pour les vacances de printemps et d'été. Les informations arrivent encore trop tardivement pour que les familles puissent s'organiser.

2 élèves au printemps sur 5 ont participé et 2 élèves sur 8 se sont inscrits en août du fait de l'arrivée tardive des informations.

Ces stages ne solutionnent pas toutes les difficultés mais sont utiles pour la confiance en soi car les élèves sont en petits groupes avec des élèves de différentes écoles et osent plus facilement demander de l'aide.

- Gestion des cartables au CM

FCPE : Plusieurs retours de parents, surtout CM1 et CM2, sur des cartables lourds. La gestion se fait en autonomie pour les plus grands et les cases sont parfois trop remplies, ce qui peut expliquer que certains élèves gardent beaucoup de cahiers et classeurs dans les cartables. Les enseignants réfléchissent à une organisation de classe afin d'éviter de surcharger les cartables.

3) **Projet d'école, de classes**

- Bilan des projets de l'année et point sur le projet d'école

Le projet initialement prévu sur 3 ans, sera prolongé une 4^{ème} année. La rédaction d'un nouveau projet d'école est prévue pour la rentrée 2015 (2015-2018).

Axe pédagogique :

Travail autour des TUIC, tous les élèves de C3 ont pu publier un article sur le site de l'école. Cette action a été menée par M. Colineau lors de l'APC.

LVE : niveau A1 souhaité en fin de CM2. Les élèves ont acquis de bonnes capacités en anglais grâce à la pratique depuis le CP. Le but est d'avoir des compétences en vocabulaire, en fonctions langagières

afin de pouvoir mettre en place des échanges oraux.

Au niveau des APC, les élèves se sont très investis sur les activités liées au projet d'école mais on note une lassitude pour les élèves de C3 qui sont pris en soutien depuis longtemps. L'ajout des activités liées au projet d'école a permis toutefois de moins stigmatiser ces derniers.

Axe culturel :

Le cahier de littérature mis en place en classe de CP est maintenant bien connu des élèves: lecture de livres et travail sur le résumé mais il est encore difficile d'avoir le temps de le tenir à jour. Les enseignants envisagent pour l'année prochaine de l'intégrer à l'APC : travail par groupe sur le résumé et la présentation de livres.

La sortie au salon du livre est toujours un moment très positif mais le choix des livres n'est pas toujours en adéquation avec ce qui se fait en classe. L'école n'est pas certaine de participer à nouveau l'année prochaine, ce qui ne signifie pas l'arrêt d'un travail autour de la littérature.

Education musicale : La chorale est toujours un moment fort de la vie de l'école. Cette année, un partenariat a été créé avec l'AMB (Association musicale de Bonnelles) : des enfants accompagneront la chorale avec leur instrument et trois professeurs de musique de l'AMB présenteront leur instrument aux élèves de l'école lors de trois séances fin juin.

Les actions autour du jardin potager ont été plus difficiles car le temps n'a pas été favorable et l'entretien (notamment désherbage) pose un souci de motivation pour les enfants qui préfèrent planter et voir pousser. Mise en place d'un partenariat plus élaboré avec la mairie et l'association Bonnelles Nature pour pallier cela.

Sorties scientifiques avec Bonnelles Nature : hôtel à insectes pour les CP qui n'avaient pas participé à sa création l'année précédente. Les élèves de CM1, CM2 et CE1 ont participé aux semis de la prairie sauvage mais malheureusement les graines n'ont pas germé car une plante (« mauvaise herbe ») a pris le dessus.

Axe éducatif :

Les éco-délégués sont toujours très investis dans la collecte des déchets (compotes et Yop, instruments d'écriture) : tout ce qui est collecté est transformé en produit fini qui vient ensuite alimenter un fond d'aide pour les populations démunies ou les hôpitaux. Une sortie au centre de tri pour les CP/CE1 et les CE2/CM1 a eu lieu en mai: découverte du personnel, des machines de tri et discussion avec les employés, prise de conscience des « montagnes » de déchets produits par les hommes.

Actions toujours positives de l'USEP. A cela s'ajoutent des courses extrascolaires pour lesquelles l'école n'est que le relai pour les inscriptions.

Le travail des exposés se fait autour de Guédelon avec des élèves du cycle 3, répartis en groupes formés chacun d'un CE2, un CM1 et un CM2. Tous les élèves de l'école ne pourront pas en bénéficier mais cela sera reconduit l'année prochaine. Les bienfaits sont lisibles sur l'entente entre les différents niveaux et la prise en compte des propositions de chacun.

- Sorties éducatives

Sortie à La Villette pour les CP/CE1 avec beaucoup de manipulations notamment autour de l'eau ainsi qu'une projection à la Géode d'un film « Under the sea »

Sortie au CNAM à Paris pour les CM1 et CM2. Pour les CM1 activité guidée sur l'imprimerie. Pour les CM2 activité guidée sur les vélocipèdes et les automates

Sortie au centre Pompidou pour les CE2 et CE2/CM1 pour voir la collection moderne ainsi qu'une découverte de la fontaine Stravinski avec les statues de Niki de Saint Phalle.

- Classes transplantées

L'expérience de l'école transplantée à Guédelon a été une réussite, tant sur le plan du comportement des élèves que sur les connaissances qu'ils ont acquises. Le centre était vraiment en adéquation avec ce qui était recherché. Bon comportement des élèves vis-à-vis de tous les intervenants et adultes qu'ils ont rencontrés et qui les ont accompagnés. Trois jours très riches ; avec des animations et des interventions adaptées au niveau de chacun.

Les fédérations de parents font part du contentement des élèves et des parents.

- Rencontre USEP

Chaque classe a bénéficié de trois rencontres cette année.

Rencontre athlétisme pour toute l'école le 20 juin. Bonnelles accueille tous les Cycles 3 des villages environnants et nous sommes en attente de parents volontaires pour aider aux ateliers. Cette année les élèves de Bonnelles sont attendus avec un T-shirt orange et les autres écoles seront avec d'autres couleurs.

- Chorale et fête de l'école

Cette année nous attendons également les élèves avec des T-shirt orange pour la chorale qui débutera vers 14h30, elle sera suivie d'un spectacle musical de quelques élèves du centre de loisirs. Pendant la kermesse, vous pourrez assister à des projections de diaporamas relatant le séjour à Guédelon. Des dictionnaires seront remis aux CM2 quittant l'école.

4) Travaux d'été, Aménagement de la cour

Changement des portes du hall et installation de vidéos projecteurs interactifs dans les deux classes non équipées. Installation d'un nouveau système de filtration et d'un serveur de fichier. Installation d'un nouvel ordinateur pour le bureau de la directrice de l'école.

La question se pose sur l'aménagement de la cour en vue d'une utilisation plus importante suite à la mise en place des TAP. Interrogation des représentants de parents d'élèves de la FCPE sur le bac à sable, en terme de saleté des vêtements et d'hygiène. Les enseignants font remarquer que cette aire de jeu permet aux élèves beaucoup d'interactions et de partages de jeux lors des récréations.

Une commission va étudier les abords de l'école.

5) Préparation de la rentrée 2014

- Effectifs rentrée 2014

29 CP, 28 CE1, 20 CE2, 28 CM1 et 30 CM2. Total de 135 élèves avec trois familles en attente. Difficulté pour les répartitions mais le coté positif est le nombre de 135 qui assure une stabilité du nombre de classes à l'école élémentaire.

- Equipe enseignante

Mme MERLE quitte l'école pour un poste sur Rambouillet. Elle sera remplacée par Mme Bonneau. Mlle Sage quitte également la décharge de Mme Lafaurie qui est en attente à la rentrée de la nouvelle personne qui complètera son quart temps.

- Nouveaux rythmes

Il semblait utile à l'équipe enseignante de revenir sur les nouveaux rythmes de la rentrée prochaine afin de notifier les choix qui ont été faits en juin 2013 lors des commissions organisées par la Mairie, auxquelles ont participé conjointement les enseignants, les délégués de parents et les responsables de la Mairie.

Le BO (bulletin officiel) de mai 2014 rappelle que la *réforme a pour ambition de favoriser la réussite des élèves par une meilleure répartition des temps d'enseignement au cours de la semaine*. Et ainsi la réduction des journées d'enseignement, ce qui ne raccourcira pas la journée d'un enfant fréquentant la garderie. Elle *permet de placer les apprentissages fondamentaux aux moments où l'attention de l'élève est la plus importante*. Choix que nous avons fait en allongeant les matinées d'une demi-heure, moment où les élèves sont le plus disponibles et ouverts aux apprentissages. *Un emploi du temps hebdomadaire régulier permet de donner plus facilement des points de repère aux enfants. Cette régularité est d'autant plus importante pour les plus jeunes*. C'est également ce qu'a souhaité la commission en choisissant des horaires fixes pour les 4 journées pleines.

La Mairie a fait une proposition conforme aux propositions des enseignants.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 – 12h	8h30 – 12h	8h30 – 10h30 APC : 10h30 – 11h30	8h30 – 12h	8h30 – 12h
Après-midi	13h30 – 15h30	13h30 – 15h30		13h30 – 15h30	13h30 – 15h30

Le décret complémentaire paru en mai 2014 stipule que *5 matinées, correspondant aux pics de vigilance des enfants, demeurent obligatoires*. Ce qui explique pourquoi il y aura école le mercredi matin. Mais seulement deux heures de classe effective car nous avons fait le choix en juin 2013 de

placer l'APC le mercredi. Cela évitait que les élèves fréquentant l'APC, même ponctuellement, soient privés des activités pouvant être proposées pendant le temps périscolaire, et de déranger l'organisation des TAP (Temps d'activités périscolaires) avec des allers et venues des élèves inscrits à l'APC.

Nous ne sommes pas revenus sur nos choix suite à la publication du décret car celui-ci est fait pour aider les communes qui n'avaient pas réussi à trouver de solution satisfaisante, ce qui n'était pas le cas de la commune de Bonnelles. De plus, en tant que professionnels, nous pensons que de regrouper les activités périscolaires le vendredi après-midi et de permettre ainsi aux élèves de bénéficier d'un week-end de 2 jours ½ va à l'encontre de l'objectif premier de cette réforme qui est d'améliorer l'efficacité des apprentissages. Chacun a bien conscience des aménagements que cela implique, aménagements que toutes les communes ne peuvent pas se permettre, mais si à Bonnelles nous parvenons et nous réussissons à faire autrement, alors donnons cette chance à vos enfants.

L'année à venir sera peut-être compliquée, il y aura certainement des réajustements à faire. La mairie a mis en place un comité de pilotage qui notifiera et réajustera quand cela sera nécessaire. Nous comptons sur le soutien de tous pour le bien être de vos enfants.

L'APII rappelle que les parents avaient déjà communiqué leur soutien en faveur de ces horaires lors d'un sondage en juin 2013.

- Projet natation

Le projet pédagogique a été rédigé mais il y a toujours un blocage au niveau du HPR : Attente d'une relance de Mr le Maire auprès du HPR et du nouveau directeur car les créneaux piscine et gymnase ne coïncident plus pour accueillir deux groupes en même temps. Cela ne sera maintenant mis en place qu'au plus tôt au printemps 2015.

- Projet vélo

Ce projet fonctionne pour les CM1 et CM2 qui sont les futurs utilisateurs de ce mode de transport dans un avenir proche. L'école a besoin d'un intervenant et de parents accompagnateurs pour les sorties sur chemins et routes. Les parents seront donc sollicités dès le mois de juin car ils doivent obtenir l'agrément du Directeur Académique au plus tôt pour débiter l'activité en septembre.

- La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre 2014 pour les élèves.
- Date de la commission de préparation aux élections : Vendredi 12 septembre 2014.

La séance est levée à 20h50.

Présidente du conseil d'école

Elodie Lafaurie, Directrice
enseignant

Secrétaire de séance

Xavier Colineau,